



Date de mise en ligne : 10 octobre 2025

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00089** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à **7 OCT. 2025**

Domicilié (e) **ASSOCIATION LA STE TRINITE**
 10 Place des Erables
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : **Création d'une couverture de terrasse**

Sur un terrain sis **10 PL DES ERABLES**
Cadastré **AL172**

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **- 7 OCT. 2025**

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00089 du **- 7 OCT. 2025** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,